

LA PRIÈRE D'ABRAHAM

Lecture préalable : Genèse 18.16-33.

Ce texte est fondamental pour une étude sur la prière d'intercession car nous avons ici le premier passage de la Bible où il est fait mention de la prière d'un homme pour d'autres personnes. Nous examinerons la prière d'Abraham sous cinq angles :

1° Elle débute par une relation personnelle avec Dieu.

2° Elle est un témoignage pour nous et pour tous.

3° Elle s'appuie sur la justice de Dieu.

4° Elle demande de l'audace.

5° Elle est suivie d'une attente.

1° La prière débute par une relation personnelle avec Dieu. (Genèse 18.16-22) La prière d'intercession touche à la vie d'autrui et seul Dieu a le droit légitime de sonder et de transformer la vie d'autrui. Seul Dieu a le pouvoir de gracier, pardonner et sauver. C'est pourquoi toute véritable prière d'intercession doit impérativement débiter, c'est à dire prendre sa source, dans une véritable communion intime avec Dieu. Gn.18.17 indique que Dieu veut nous faire des confidences, à nous descendance d'Abraham par la foi en Jésus-Christ. Dieu veut établir une relation intime avec nous et il désire que nous connaissions sa pensée. Dans Jean 15.15-16, Jésus dit qu'il veut que ses disciples soient plus que de simples serviteurs, il veut en faire ses amis et ceci ne les empêche pas de le servir. Dans 1 Corinthiens 1.9, l'apôtre Paul affirme que nous sommes tous appelés à une intimité vécue avec Jésus-Christ. Selon Jean 15.7, la force de la prière d'intercession réside d'une part dans une communion profonde avec Christ et aussi dans une assimilation de sa parole. Quelqu'un a dit avec justesse : « La prière a besoin des textes sacrés pour ne pas dégénérer. » Nous avons besoin de la parole de Dieu pour prier avec efficacité. L'intimité d'Abraham avec Dieu est reconnue par les autres auteurs de la Bible, Jacques le qualifie d' « ami de Dieu » (Jacques 2.23).

2° La prière est un témoignage pour tous. (Genèse 18.18-19) Abraham était et est toujours appelé à devenir un modèle pour les croyants de toutes les nations. Ceci fait partie de sa vocation (Genèse 12.2-3). La prière tient une si grande place dans le plan de Dieu qu'il est normal qu'on la trouve déjà dans la vie de celui qui est appelé « Père de tous les croyants ». Jésus déclare qu'une vie de prière « fructueuse » est un témoignage à la gloire du Père, et nous sommes tous appelés à avoir ce genre de vie. (Jean 15.7-8) Certains personnages de la Bible étaient particulièrement connus pour leurs prières : Anne dans Luc 2.38 et Élie dans Jacques 5.17-18. Dans l'histoire de l'Église, on trouve également des serviteurs chez qui la prière fut un élément essentiel. (Georges Muller, James Fraser, Spurgeon, Hudson Taylor, par exemple.) Et il y a aussi une foule de chrétiennes et chrétiens, qui, dans l'anonymat, ont transformé le monde par leurs prières d'intercession. Ils ont prié pour leur voisin qui s'est converti et est devenu un intercesseur à son tour. Certains sont devenus des prédicateurs renommés par l'intercession d'une grand-mère anonyme. Devenons à notre tour des intercesseurs contagieux qui donnent envie de prier par leur témoignage dans ce domaine.

3° La prière s'appuie sur la justice de Dieu. (Genèse 18.21, 23-25) Pour pouvoir prier avec confiance, il est nécessaire de croire que Dieu est juste. La justice humaine commet des erreurs, mais nous devons savoir que ce n'est pas le cas pour Dieu. Ceci n'est pas toujours facile à admettre. Abraham était inquiet pour Sodome car son neveu Lot y habitait. Sa prière était motivée ! Dieu utilise souvent des intérêts humains pour placer un fardeau sur notre cœur. C'est aussi lorsque nous comprenons la gravité de la situation que l'urgence de la prière devient évidente. Abraham avait compris cette urgence. Dieu peut être juste parce qu'il connaît tous les aspects de la situation. Dieu

ne se laisse pas influencer par la rumeur ; il examine lui-même la situation. Ce fut déjà le cas pour Babel où « l'Éternel descendit pour voir la ville ». Comparez Genèse 11.5-7 avec Genèse 18.21. La foi en la justice de Dieu s'obtient et se développe dans un tête-à-tête avec Dieu comme Abraham le vécut. C'est dans cette communion avec Dieu que nos idées préconçues volent en éclats. Abraham croyait qu'il fallait sauver Sodome pour sauver Lot, mais il se trompait ! Dieu est juste dans ses jugements comme dans sa grâce. Parfois notre intelligence est ébranlée par un manque de recul, mais la justice de Dieu n'est pas « ébranlable » car elle est une de ses vertus. Dieu est juste et sa Parole le proclame à maintes reprises (Deutéronome 32.4 ; Ésaïe 30.18). Ayons donc recours à ces paroles pour affermir notre foi en la justice de Dieu et trouver plus d'assurance dans nos prières. La prière est en partie un combat contre nos propres doutes et demande de l'audace. Soyons dignes d'Abraham !

4° La prière exige de l'audace. (Genèse 18.27, 30, 31, 32) S'adresser au Créateur de toutes choses, au Dieu tout-puissant demande de l'audace. La prière est en soi une démarche audacieuse. Mais Dieu nous invite à faire usage de cette audace ; c'est lui qui a déclenché chez Abraham ce besoin de plaider la cause de Sodome, ou du moins celle de Lot. Jacob va apprendre de son grand-père Abraham cette audace dans la prière, et dans son combat il dit à Dieu « Je ne te laisserai point aller, que tu ne m'aies béni. » (Genèse 32.26) Ézéchiel 22.30 nous rappelle que Dieu cherche des hommes et des femmes animés de cette audace dans la prière. Dieu trouvera-t-il un homme, une femme en France pour se tenir à la brèche que Jésus a ouverte dans les cieux ? Ne sommes nous pas dans la même situation spirituelle que les disciples auxquels Jésus dit dans Jean 16.24 : « Jusqu'à présent vous n'avez rien demandé en mon nom. Demandez, et vous recevrez afin que votre joie soit parfaite » ? Je ne connais pas votre situation, mais, quant à moi, ma tristesse pour la situation spirituelle de la France m'indique que j'ai encore beaucoup à demander à Dieu pour mon pays. Soyons avides de voir Dieu répondre à nos prières. Cherchons à mieux entrer dans sa pensée pour avoir plus d'audace dans notre intercession. Prions comme de dignes héritiers d'Abraham !

5° La prière est suivie d'une attente. (Genèse 18.33) Abraham dut attendre pour connaître le résultat de son intercession. La prière de la foi est suivie d'une attente dans la foi. « Mais si nous espérons ce que nous ne voyons pas, nous l'attendons avec persévérance. » (Romains 8.25) Si nous n'attendons pas de réponse à notre prière, c'est qu'elle n'était pas très sérieusement motivée ! Dans la prière nous demandons à Dieu d'accomplir, non seulement des choses que nous ne pouvons pas faire, mais également des choses qu'il appartient à Dieu seul d'accomplir, d'où une nécessaire attente à laquelle nous devons nous soumettre. Il ne faudrait surtout pas remplacer cette attente par une adaptation à la situation en l'interprétant à notre guise ; ou pire, en adoptant une stratégie humaine là où Dieu seul doit intervenir. Abraham lui-même tomba dans ce piège en adaptant la promesse faite par Dieu d'un fils aux critères de la sagesse humaine ; c'est ainsi qu'il eut Ismaël d'Agar. La prière d'intercession d'Abraham pour Sodome fut exaucée comme nous pouvons le lire au chapitre suivant : « Lorsque Dieu détruisit les villes de la plaine, il se souvint d'Abraham ; et il fit échapper Lot du milieu du désastre », Genèse 19.29. Plus tard Abraham fut à nouveau appelé à prier pour les autres. Dans des circonstances peu glorieuses pour lui, Abraham pria pour Abimélec qui fut délivré du jugement de Dieu qui s'était abattu sur lui et sur les siens. (Genèse 20.17-18)

Ne pas accorder une juste place à la prière d'intercession dans nos vies et dans l'Eglise c'est voler Dieu. Car son ambition pour nous est que nous soyons une maison de prière. Laissons-nous bousculer par Jésus pour devenir de véritables intercesseurs. Aucune autre activité ne peut remplacer la prière comme le démontre Jésus dans Marc 11.15 à 17.

Alain Monclair

Ce billet a été posté par Alain Monclair le samedi 9 décembre 2006 dans « Prédications », sur son blog « Toul an Web » : <http://alain.monclair.info/>.

Copyright © 2007 Alain Monclair.

Cette création est mise à disposition selon le Contrat Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/>

ou par courrier postal à Creative Commons, 559 Nathan Abbott Way, Stanford, California 94305, USA.